



# Maltraitance envers les enfants

Par **océfa**, le **02/03/2012** à **15:30**

Bonjour,

je voudrais savoir quand on porte plainte contre maltraitance envers les enfants , y a t il enquête des services sociaux et visite d une assistante sociale.il y a eu convocation des parents à la police. les enfants ont ils le droit à la parole.je vous ai expliqué en gros.